



# CONCOURS D'IDÉES

HABITER LE LITTORAL, DEMAIN !

10 PRIX - 30 000€

INSCRIVEZ-VOUS

AVANT LE

**3**

AVRIL  
2022



[concourslittoral.herault.fr](http://concourslittoral.herault.fr)

Littoral  
**Hérault**

34 Hérault  
**c.a.u.e**  
Centre d'architecture, d'urbanisme  
et de l'environnement

Frontignan la Peyrade

**Service presse Département Hérault**

Florence Baldit - 04 67 67 49 04 - 06 46 12 70 09

[actu@herault.fr](mailto:actu@herault.fr)



@departementdelherault



@heraultinfos

**Comment habiter le littoral en 2050 ? C'est la question que pose le Département de l'Hérault aux architectes, urbanistes ou paysagistes – professionnels et étudiants - sensibles à la question écologique.**

Car avec 90 km de côtes, plages et lagunes formant des paysages remarquables, l'Hérault est particulièrement concerné par les effets du changement climatique. Les Héraultais devront s'adapter et l'innovation sera une des réponses clés.

Agissant depuis plus de 30 ans pour la préservation du littoral, le Département de l'Hérault a tout naturellement souhaité porter cette démarche qui complète ses actions et ses recherches d'adaptations innovantes aux effets du changement climatique.

Les inscriptions aux concours sont ouvertes jusqu'au 3 avril 2022, pour une proclamation des résultats en septembre 2022.

Ce concours est organisé en partenariat avec la Ville de Frontignan et le Conseil d'architecture d'urbanisme et d'environnement de l'Hérault (CAUE34).

*« Le littoral Héraultais, unique et fascinant, se dévoile sur 90 km de côtes façonnés par l'histoire et la présence de l'homme. Pourtant cet espace est aujourd'hui fragilisé par l'étalement urbain, la pression sur les ressources, et les effets du changement climatique.*

*Depuis 10 ans, le Département de l'Hérault a investi 230 millions d'euros afin de protéger les lagunes, étangs et lidos tout en développant une activité économique précieuse autour de la pêche et de la conchyliculture, mais aussi des activités nautiques et du tourisme.*

*Pour les 10 prochaines années, notre stratégie Hérault Littoral fixe le cap pour répondre aux nombreux défis à venir : la protection des milieux naturels et des ressources, la prévention des risques naturels, l'adaptation au changement climatique, le développement de nouvelles mobilités et le maintien de l'attractivité du territoire. »*

**Pierre BOULDOIRE**, 1<sup>er</sup> Vice-président, délégué général, délégué aux solidarités territoriales - transition numérique et innovation

Département  
**Hérault**

# CONCOURS D'IDÉES

## HABITER LE LITTORAL, DEMAIN !

10 PRIX - 30 000€

INSCRIVEZ-VOUS

AVANT LE  
**3**  
AVRIL  
2022

concourslittoral.herault.fr

Littoral  
**Hérault**

caue

Frontignan le Paysan

## SOMMAIRE

<b>HABITER LE LITTORAL ... DEMAIN !</b> .....	4
L'objectif ? Installer de nouvelles pratiques d'aménagement ! .....	4
A Frontignan, le site des Hierles sera le support du concours .....	5
Qui peut candidater?.....	6
10 prix pour une enveloppe de 30 000 € .....	6
Le calendrier du concours 2022 .....	6
Comment candidater ?.....	7
Quels seront les critères d'évaluation du projet ? .....	7
Un concours étudiant qui offre déjà de nombreuses innovations ! .....	7
<b>QUEL LITTORAL HERAULTAIS EN 2050 ?</b> .....	8
Tout commence avec la hausse des températures.....	8
... qui provoque la montée des eaux... .....	9
... Ce qui accélère l'érosion.....	9
Et augmente le risque d'inondations .....	10
Concrètement quels enjeux découlent de ces phénomènes ? .....	10
<b>AVEC HERAULT LITTORAL, LE DEPARTEMENT PREPARE L'AVENIR</b> .....	11
Axe 1 => ANTICIPER .....	11
Le concours « Habiter le littoral demain » .....	11
Le recrutement d'un chercheur dédié à la question de l'habitat en zone littorale .....	11
L'affichage environnemental des campings.....	12
Axe 2 => AGIR .....	13
Des opérations d'aménagement sur le littoral.....	13
Des conseils auprès des communes du littoral .....	13
Des espaces naturels sensibles préservés et ouverts à tous.....	13
Gérer l'eau pour contrer les risques de déficit.....	14
Axe 3 => SENSIBILISER le plus grand nombre.....	14
Un observatoire du littoral en ligne, accessible à tous ! .....	14
La future maison du Littoral .....	15

## HABITER LE LITTORAL ... DEMAIN !

Le Département de l'Hérault lance le **concours d'idées « Habiter le littoral demain »**. L'objectif ? **Questionner l'aménagement, le devenir, la mutation d'un territoire face aux aléas climatiques et aux risques de submersion marine.**

Il sera demandé aux équipes candidates de **penser l'aménagement d'un quartier résidentiel ou mixte, faire des propositions écologiques, fondées sur la nature et résilientes** aux effets attendus des dérèglements climatiques à **l'horizon 2050 – 2100** :

- montée du niveau de la mer de 40 cm ou plus
- températures moyennes dans l'Hérault +1,5°C par rapport aux températures actuelles
- intensification des épisodes de canicules et des épisodes de pluies méditerranéennes
- moins de pluies au printemps et des hivers plus doux

Les propositions d'aménagement de ce quartier devront intégrer des solutions **d'économies de ressources, de réduction des émissions** de gaz à effet de serre, une préservation de la **biodiversité** (privilégier la continuité des écosystèmes, concevoir des systèmes d'épuration avant tout rejet dans le milieu naturel...), des **mobilités douces** et une **économie circulaire**.

Dans un contexte de raréfaction de la ressource en eau, des **systèmes de stockage et d'utilisation des eaux pluviales** ainsi que de **réemploi des eaux usées** pourront être imaginés.

Enfin il s'agira de rechercher des solutions qui permettront, pour un **temps donné**, d'occuper des espaces qui seront ensuite **rendus à la nature à l'horizon du 22ème siècle**. Des solutions de **déconstruction** devront donc être imaginées.

### L'objectif ? Installer de nouvelles pratiques d'aménagement !

Ce concours sera l'occasion de préparer les **élus locaux des communes du littoral**, le secteur de la **construction** et le **grand public**, à une réalité qui va bientôt s'imposer à eux, tout en leur montrant qu'il existe des **solutions vertueuses** à l'expression du changement climatique en zone littorale.

Les contributions des candidats démontreront en effet qu'il est possible d'**anticiper**, mettre en œuvre des **solutions écologiques, décarbonées et fondées sur la nature**.

Ce concours doit donc contribuer à **faire évoluer les modes d'occupation de l'espace littoral**, à **promouvoir l'innovation** dans un secteur porteur et à **renforcer les partenariats** entre les collectivités et les professionnels de l'habitat.

***Pour aller + loin : interview de Michel Pieyre, chargée de mission et expert en climat, Département de l'Hérault (coordonnées sur demande au service presse)***

## A Frontignan, le site des Hierles sera le support du concours

Un site existant en partie urbanisé est proposé comme support de réflexion aux participants : la zone des **Hierles à Frontignan**.

Ce site périurbain **atypique** rassemble à la fois des espaces naturels et une grande diversité d'usages (habitat, commerces, agricoles) :

- au sud : **des vignes** un puis **étang**, coupé en deux par le canal du Rhône à Sète et en partie comblé par des **réservoirs de stockage d'hydrocarbures**
- au nord : une **zone agricole**
- à l'ouest : des quartiers pavillonnaires et un **collège**
- à l'est : de grands bâtiments d'activités et commerciaux côtoient des petites maisons de **lotissements** et des parcelles en friches en attente d'urbanisation.



La création d'un nouveau quartier aux Hierles est un des principaux enjeux du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) de la commune : *“Il s'agit dans le cadre d'un aménagement global de concevoir un quartier à dominante d'habitat, comprenant des commerces et des services, des équipements publics et un parc semi-urbain en frange d'urbanisation permettant de valoriser les zones humides situées en périphérie. »*

## Qui peut candidater?

Le concours est ouvert aux **professionnels** et **étudiants** sans condition d'âge:

- de l'architecture
- de l'urbanisme
- du paysage
- de l'environnement

Compte tenu de la thématique et des attendus du concours, la présence au sein d'une même équipe de tout ou partie de ces compétences est **fortement souhaitée**.

Les candidats sont libres **d'ajouter les compétences qu'ils jugeront nécessaire à l'élaboration de leurs propositions**. À titre d'exemple, les compétences en **environnement** (écologie des milieux), **hydrologie, thermique, sociologie...** peuvent être nécessaires ou appréciées. Les réponses attendues doivent en effet croiser les différents aspects de la problématique.

## 10 prix pour une enveloppe de 30 000 €

Pour montrer l'engagement du Département dans ce concours une enveloppe de 30 000 € sera remise et répartie de la façon suivante :

- 1er Prix : 5000 €
- 2ème Prix : 5000 €
- 3ème Prix : 5000 €
- 4ème Prix : 5000 €
- 5<sup>ème</sup> Prix : 5000 €
- Mentions :
  - Mention du jury architecture (adaptation - valeur d'usage - impact énergétique) : 1 000€
  - Mention du jury paysage : 1 000€
  - Mention du jury sociale : 1 000 €
  - Mention du jury environnement : 1 000 €
  - Mention du jury innovation/résilience : 1 000 €

## Le calendrier du concours 2022

- Ouverture des inscriptions : 17 janvier
- Visites du site : 7 février et 10 mars
- Visites du site : 23 mars et 1<sup>er</sup> avril
- **Clôture des inscriptions : 3 avril**
- **Dernier jour de remise des offres : 15 juin**
- Annonce des finalistes retenus pour le jury par le jury technique : début septembre
- **Proclamation des résultats et conférence « Habiter le Littoral en 2050 » avec les membres du Jury : fin septembre**

***Pour aller + loin : Venez participer aux visite du site avec les candidats du concours (informations sur demande au service presse)***

## Comment candidater ?

Chaque candidat ou équipe de candidats devra pour s'inscrire envoyer à [prospective\\_littoral@herault.fr](mailto:prospective_littoral@herault.fr) une demande d'inscription au concours d'idées « Habiter le littoral, demain ! ».

Par retour de mail, le candidat ou l'équipe recevra une fiche d'inscription qu'il devra impérativement faire parvenir, par mail à [prospective\\_littoral@herault.fr](mailto:prospective_littoral@herault.fr), **avant le 3 avril 2022**. Une fiche de droit à l'image lui sera également envoyée.

### **Vos contacts :**

[prospective\\_littoral@herault.fr](mailto:prospective_littoral@herault.fr)

04 67 67 74 18

+ d'infos : [concourslittoral.herault.fr](http://concourslittoral.herault.fr)

## Quels seront les critères d'évaluation du projet ?

Une commission technique analysera la recevabilité des propositions sur la base des critères suivants :

- la prise en compte des différentes échelles et caractéristiques du site, des temporalités
- la validité économique et technique
- les qualités écrites et graphiques du rendu de la proposition

Les propositions retenues seront soumises au jury qui évaluera :

- la pertinence de la proposition au regard des enjeux du concours
- le caractère innovant et prospectif de la proposition
- ses qualités urbaines, architecturales et paysagères

## Un concours étudiant qui offre déjà de nombreuses innovations !

Les étudiants de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier (ENSAM) se sont déjà livrés à un exercice pédagogique ayant pour thème « Habiter le littoral en 2050 » sur 3 sites à Frontignan. En mobilisant leurs connaissances ils ont défini des formes urbaines écologiques et résilientes face au changement climatique, et ils fourmillent d'idées !

Le 18 juin 2021, un jury a primé **4 productions** après avoir assisté à 18 présentations (planches, maquettes et vidéos). Leur travail fera l'objet d'un **ouvrage** qui sera publié par l'ENSAM. Les maquettes seront exposées en 2022 à la Maison Départementale de l'Environnement.

***Pour aller + loin : interview des étudiants de l'ENSAM (coordonnées sur demande au service presse)***



## QUEL LITTORAL HERAULTAIS EN 2050 ?



Constitué de côtes basses et sableuses, le littoral Héraultais possède des **sites naturels exceptionnels**. De **grandes plages parfois sauvages**, cohabitent avec des lagunes séparées de la mer par des cordons de sable, **les lidos**.

**Néanmoins de nombreux phénomènes viennent transformer ces paysages et leur équilibre.**

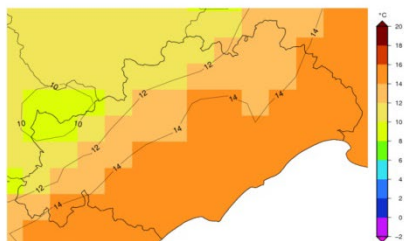
### Tout commence avec la hausse des températures...

Les projections à l'horizon 2041-2070 dans l'Hérault sont (*source DRIAS*) :

- augmentation de la température moyenne journalière annuelle d'au moins 2°C
- augmentation du nombre de jours de fortes chaleurs et du nombre de journées d'été
- doublement du nombre de nuits tropicales\* (*\*nuits pendant lesquelles la température ne descend pas en dessous de 20°C*)
- forte augmentation du nombre de jours de vague de chaleur
- augmentation des précipitations intenses
- augmentation des périodes de sécheresse et d'humidité

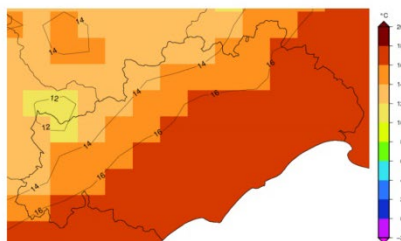
#### Température moyenne journalière (°C)

 Température moyenne (°C)  
pour le jeu de données de référence  
Période de référence (année de 1971) - Moyenne annuelle  
Produit multi-modèles de DRIAS-2020 - médiane de l'ensemble

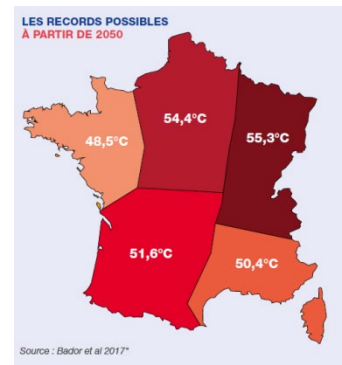


Référence

 Température moyenne (°C)  
pour le RCP8.5 - Scénario sans politique climatique  
Moyenne annuelle (année de 2050) - Moyenne annuelle  
Produit multi-modèles de DRIAS-2020 - médiane de l'ensemble



Horizon lointain



La température moyenne journalière autour de Frontignan est modélisée à 15.4°C pendant la période de référence et devrait augmenter pour atteindre plus de 17°C [17.4 °C - 17.9 °C] à l'horizon 2041-2070.



### ... qui provoque la montée des eaux...

La montée du niveau de la mer est une certitude scientifique, directement liée au réchauffement climatique.

Le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) estime que le **niveau des océans pourrait s'accroître de plus d'un mètre** d'ici 2100 par rapport à 2000 selon les scénarios de modélisation les plus pessimistes.

Concrètement, on observe :

- une **augmentation du volume d'eau**, causé par la dilatation thermique => à masse constante, l'eau occupe un espace plus grand
- et une augmentation de la **masse d'eau**, la fonte des glaciers et de la calotte polaire venant alimenter les océans.

Cette montée des eaux vient également :

- accélérer l'**érosion** naturelle des côtes
- augmenter les risques de **submersion marine**

### .... Ce qui accélère l'érosion

L'érosion côtière correspond à la perte graduelle de matériaux le long des côtes. On parle également de recul du trait de côte (interface entre la terre et la mer).

Sur un littoral sableux comme dans l'Hérault, ce recul est lié à une perte de sables (stock sédimentaire).

Ce sont des processus physiques naturels qui sont à l'origine de cette perte sédimentaire : les courants marins, la houle, la marée, le vent...

Ces processus peuvent être :

- lents et continus dans le temps tel que par exemple la dérive littorale
- ou bien épisodiques comme par exemple lors des tempêtes (recul du trait de côte de plusieurs mètres).
- Ou encore accélérés par des aménagements (barrages, épis en mer, ....)



Ci-contre vue aérienne de la  
plage de Vias (Hérault):

à droite en couleur dans les  
années 2000

VS

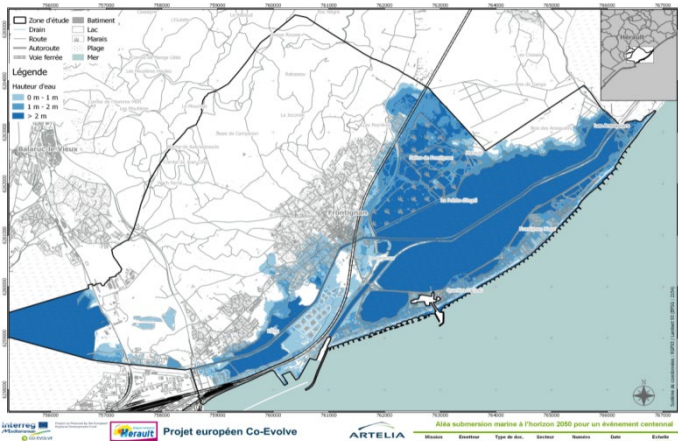
à gauche en noir et blanc  
dans les années 1950.

Source Institut  
Géographique National  
(IGN) & France Info

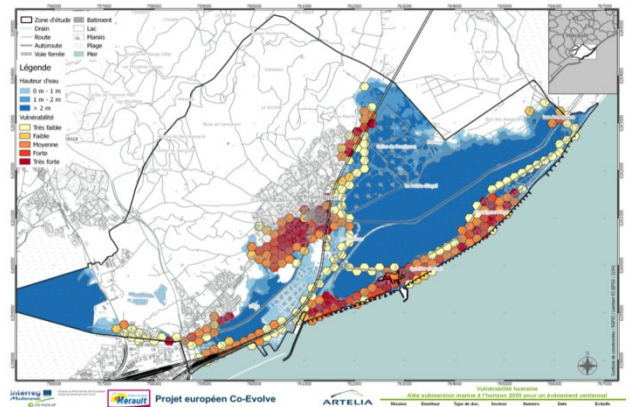
## Et augmente le risque d'inondations

La montée du niveau de la mer augmente le risque de submersion marine sur certaines franges du littoral.

Les **submersions marines sont des inondations rapides et de courtes durées** (de quelques heures à quelques jours) de la zone côtière par la mer. Elles sont liées à des événements météorologiques extrêmes, tels que les tempêtes comme l'Hérault en a connu notamment en 1982, 1997, 2003 ou plus récemment en 2014.



Aléa submersion marine à l'horizon 2050 pour un événement d'occurrence centennale (probabilité de 1/100 sur une année) sur la commune de Frontignan (Artelia, 2019)



Vulnérabilité humaine vis à vis de l'aléa submersion marine sur la commune de Frontignan (Artelia, 2019)

## Concrètement quels enjeux découlent de ces phénomènes ?

L'ensemble de ces phénomènes transforme et parfois endommage progressivement **plages, campings, aménagements** touristiques et parfois **habitations et bâti**.

**Pourtant ces zones côtières sont les plus urbanisées** (source : Université Paul Valéry Montpellier) :

- En France la **densité de population sur le littoral est 2,4 fois plus élevée que la moyenne nationale**.
- Les scénarios pour 2040 : augmentation de la population littorale de **4,5 millions d'habitants**. Les 25 départements littoraux accueilleront alors **40% de la population française métropolitaine** (CEPRI 2016).
- **Dans l'Hérault** le dernier recensement de l'INSEE (2019) montre que la croissance démographique (+2,5% en 2 ans – 3<sup>ème</sup> département le plus attractif de France sur la période) se **concentre dans la moitié du Département proche du littoral**.
- **En 2040 dans l'Hérault la population littorale représentera 70% de son urbanisation**, les ¾ de ses habitants seront à moins de 15 km des côtes.

Le **poids économique** du littoral est également considérable dans l'Hérault :

- **Tourisme** : 37,4 millions de nuitées touristiques dans l'Hérault dont **71 % sur le littoral**
- **Nautisme** : 19 ports de plaisance, 11 000 anneaux de plaisance, 250 entreprises, **160 M€ de CA**

- **Pêche** : 500 unités de pêche, 800 marins, 2 criées (Sète et Agde), **41 M€ de CA**
- **Conchyliculture** : 500 entreprises, 2000 emplois, 10 % de la production nationale et 90 % de la production régionale, **35 M€ de CA**

La hausse du niveau de la mer entrainera inévitablement une **progression de la salinité** des sols, qui impactera l'agriculture, la faune et la flore.

**Oiseaux migrateurs, espèces végétales remarquables, poissons et amphibiens...** Ces zones côtières, en particulier les lagunes, sont de véritables de **réservoirs de biodiversité** qu'il faut **préserver**.

**Alors quelles solutions pour s'adapter à ces changements et faire face à l'ensemble de ces enjeux ?**

## **AVEC HERAULT LITTORAL, LE DEPARTEMENT PREPARE L'AVENIR**

**Éco-conception des bâtiments, tourisme éco-responsable, relocalisation, sensibilisation ...** Les solutions existent !

Et **depuis plus de 30 ans** le Département **déploie des actions pour protéger le littoral. Son crédo ? ANTICIPER, AGIR et SENSIBILISER pour limiter l'impact des activités humaines sur l'environnement et les ressources.**

Avec la stratégie Hérault littoral, le Département déploie au total **36 actions**. Car pour répondre aux nombreux défis à venir, **chaque aspect du littoral doit être pris en compte** : définir l'habitat de demain, respecter l'environnement, promouvoir l'activité économique et l'insertion, moderniser les ports départementaux, favoriser la culture et la pratique du sport, harmoniser l'aménagement de la côte, développer l'accès au numérique et renforcer la protection des espaces naturels. **Zoom sur quelques actions phares.**

### **Axe 1 => ANTICIPER**

#### **Le concours « Habiter le littoral demain »**

**Avec le concours « Habiter le littoral demain »**, des professionnels imagineront des solutions concrètes **d'aménagement adaptées** à un quartier en zone littoral soumis aux contraintes exposées ci-dessus. Ces pistes doivent orienter les décisions des futurs aménagements envisagés par les communes du littoral.

#### **Le recrutement d'un chercheur dédié à la question de l'habitat en zone littorale**

Le Département a **recruté un doctorant** pour une durée de **trois ans** afin de travailler sur une thèse en collaboration avec **l'Université Paul-Valéry Montpellier 3**, le **Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS)**, et l'aide financière du **Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation**.

Cette thèse en géographie et aménagement portera sur la question de la vulnérabilité de notre habitat. Dans un premier temps elle fournira un **diagnostic** de cette vulnérabilité. Puis des

**Le Budget Hérault Littoral :**

230 M€ depuis 10 ans (2009 – 2019)

350 M€ pour 10 ans (2019 -2030)

propositions pour **relocaliser l'habitat littoral impacté par les risques littoraux et le changement climatique.**

### L'affichage environnemental des campings

C'est inédit en France. Le Département accompagne les campings dans la mise en place d'une étiquette environnementale, un principe similaire au nutri-score, qui note la prise en compte de l'environnement dans la gestion de leur établissement (A étant la meilleure note).

Selon l'ADEME, 3 consommateurs sur 4 seraient influencés par l'étiquette environnementale.

**D'ici 5 ans d'après la loi Climat et Résilience, tous les produits et services vendus en France devront comporter un score environnemental.** Pour anticiper cette véritable révolution, le Département aide les campings à se **préparer**.

L'expérimentation menée par le Département a déjà permis d'accompagner **13 campings** volontaires de l'Hérault.

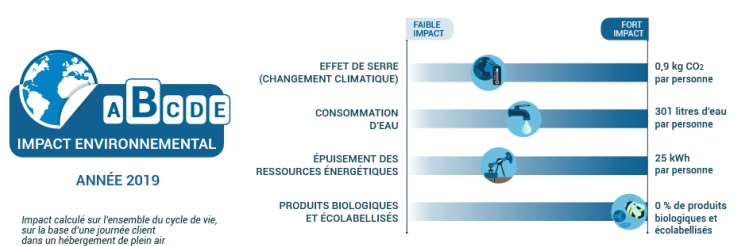
Un audit réalisé par le Cabinet d'Etude Butterfly permet de prendre une **photographie à l'instant T** à partir de données prises sur le terrain (origine et consommation énergétique, part du biologique, production de déchets ...) et définir une **note de départ**. Les établissements sont ensuite **accompagnés pendant 2 ans** pour améliorer leur classement. Le système se veut vertueux et non punitif.

En 2022, 50 nouveaux établissements devraient bénéficier de cet accompagnement. Pour financer les investissements parfois nécessaires, les gestionnaires de campings peuvent solliciter une aide financière du Département ou du fond tourisme durable via le plan de relance de l'Etat.

Cette action menée depuis 2 ans par le Département de l'Hérault, en partenariat avec la Fédération de l'Hôtellerie de plein air Occitanie (HPA) et l'ADEME, et avec l'appui du consultant Butterfly Tourisme, a permis d'élaborer un véritable **référentiel pour calculer l'impact environnemental des campings**.

Avec 7 critères (au lieu de 4 habituellement) ce référentiel va au-delà des critères classiques, et tient compte notamment des actions des campings concourant à la biodiversité :

- ✓ Consommation d'eau sur site et en cycle de vie
- ✓ Consommation d'énergies
- ✓ Epuisement des ressources
- ✓ Quantité de déchets
- ✓ Impacts sur le changement climatique (CO<sup>2</sup>)
- ✓ Coûts
- ✓ Quantité de produits biologiques et éco labélisés



Un exemple d'étiquette environnementale

Si elle est validée par l'ADEME, cette certification pourrait devenir nationale.

**Pour aller + loin : interview de Jean-Louis Gély, Vice-président du Département en charge du tourisme et à l'économie (coordonnées sur demande au service presse)**

## Axe 2 => AGIR

### Des opérations d'aménagement sur le littoral

Différentes **solutions d'aménagement** ont également été mises en œuvre (avec le concours de collectivités locales) depuis une trentaine d'années:

- **déplacement de portions de route** : de Sète à Marseillan par exemple
- **effacement d'une portion de route (RD59) entre Carnon et La Grande Motte**
- **rechargements en sable**
- **création d'épis ou autres solutions en dur** qui demeurent parfois incontournables en dernier recours
- installation des **protections douces** : ganivelles, restauration de cordon dunaire...

### Des conseils auprès des communes du littoral

Le Département, en tant que personne publique associée, participe également via les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) des communes à **prise en compte des enjeux liés au changement climatique** dans leurs aménagements.

### Des espaces naturels sensibles préservés et ouverts à tous

Enfin il acquiert des **Espaces Naturels Sensibles** pour les **préserv**er. Friche, lande, terre agricole, forêt... pour chaque vente de parcelles naturelles dans l'Hérault, le Département dispose d'un droit de préemption grâce auquel il a acquis **8 900 hectares d'espaces naturels**.

Choisis pour leur fragilité écologique ou leur environnement remarquable, ces espaces une fois acquis sont mis en valeur par le Département :

- renaturation
- protection de la biodiversité
- balisage

**Le public est le bienvenu** dans la majorité de ces domaines. Des **éleveurs** y font pâturer leur cheptel, des **agriculteurs**, **chasseurs** et **pêcheurs** participent à la **gestion durable** de ces terres des **scientifiques** y réalisent des **recherches** par exemple sur les pollinisateurs, les chiroptères, l'agroforesterie...

Zoom sur 2 acquisitions récentes à découvrir :

- **12 ha sur les Rives de l'Arn** : ces parcelles supplémentaires de forêts très diversifiées abritent des zones humides essentielles à nos nappes phréatiques.
- **27 hectares sur les étangs de Capestang** : cette zone humide exceptionnelle abrite **250 espèces d'oiseaux** !

#### **Pour aller + loin :**

- interview de **Christophe Morgo**, Vice-président délégué à l'environnement (coordonnées sur demande au service presse)



### Gérer l'eau pour contrer les risques de déficit

La gestion de l'eau fait face à de nombreux enjeux, notamment l'évaluation des **déficits** et la mise en place d'actions pour **réduire les prélèvements** et les **consommations**, par catégorie d'usages : collectivités, particuliers, agriculteurs, campings ...

Pour répondre aux enjeux de gestion de l'eau, le Département, pilier des solidarités territoriales, **intervient sur l'ensemble de la « chaîne d'approvisionnement en eau », de la source à la mer :**

- **Soutien financier** aux **études** et **opérations en eau potable** des petites communes et EPCI.
- **Suivi** de la **qualité** et des **niveaux** des eaux souterraines, par l'Observatoire Départemental de l'eau.
- **Partage** de la **ressource en eau** du barrage du Salagou.
- Actions en faveur de la **diversification des ressources** (participation au projet Aqua Domitia) et de l'optimisation de l'**irrigation** (financement du goutte à goutte, réduction des fuites dans les réseaux agricoles).
- Elaboration avec le CAUE d'un **guide technique à l'attention des campings** pour les aider à aménager leurs espaces verts en vue d'une meilleure gestion de l'eau et d'un embellissement de leurs établissements.

D'après la DDTM de l'Hérault, chaque année en Hérault – 220 Millions de m<sup>3</sup> d'eau sont consommés. **Mais 3,5 Millions de m<sup>3</sup> le sont sur des ressources en eau en déficit**, soit 9 litres d'eau par jour et par habitant

**Ce volume de 3,5 Millions de m<sup>3</sup> est donc prélevé « à crédit » sur les ressources en eau**, et les menacent, car cette surexploitation entraîne des risques de pollution, d'assecs, d'intrusion d'eaux salées dans les nappes.

**Pour aller + loin : interview de *Caroline Muller*, chargée de la gestion quantitative des ressources en eau, Département de l'Hérault (coordonnées sur demande au service presse)**

### Axe 3 => SENSIBILISER le plus grand nombre

#### Un observatoire du littoral en ligne, accessible à tous !

Érosion, tempêtes, aménagements... Depuis plus de 15 ans, le Département scrute les mouvements du littoral héraultais. L'objectif ? Comprendre l'évolution de notre littoral et agir pour le préserver.

Photos terrestres, aériennes, levés topo-bathymétriques, rapports de synthèse par commune ... Toutes ces données sont maintenant accessibles à tous en ligne : <https://odee.herault.fr/> - Rubrique Hérault Littoral.

L'observation morpho-dynamique des plages est réalisée sur **l'ensemble de la côte héraultaise**, de la commune de La Grande-Motte (la plus à l'Est) à la commune de Vendres (la plus à l'Ouest). Le Département confie cette mission de suivi au Pôle littoral de **l'Entente Interdépartementale pour la Démoustication (EID) Méditerranée**.



Différents types d'observations sont réalisés par photos terrestres, aériennes, suivis vidéos ... Ces données sont **analysées, interprétées et valorisées** au travers de **rapports annuels** afin d'**améliorer**

**nos connaissances sur les aléas littoraux** (érosions côtières et submersions marines) et leur évolutions suite à la **hausse du niveau marin lié aux effets du changement climatique**.

***Pour aller + loin :***

*- interview de **Cécile Retailleau**, Directrice de la direction du tourisme, du maritime et de l'eau, **Département de l'Hérault** (coordonnées sur demande au service presse)*

**La future maison du Littoral**

Pendant de la Maison de l'environnement, la future Maison du littoral est un **outil de médiation et de sensibilisation**. Dédié au littoral, cet aménagement accueillera à l'année le **grand public et le public scolaire**.

Elle constituera un site unique ouvert à tous pour mieux faire connaître, sensibiliser et valoriser le littoral dans toutes ses dimensions : richesses environnementales et paysagères, biodiversité, fragilités, changements climatiques, histoire, tradition, économie, métiers....

Pour permettre cette réalisation, le Département a acquis fin 2019, sur la commune de **Vic-la-Gardiole**, le domaine du Mas Vieux : d'une superficie totale de **8 hectares**, ce site situé entre mer et Gardiole, au sein du site emblématique des **Aresquiers**, présente un point de vue exceptionnel sur l'étang de Vic et une très grande qualité paysagère.



Le projet est en cours d'étude, la Maison du littoral devrait voir le jour **en 2025**.

***Pour aller + loin :***

*- interview de **Aline Baudouin**, Directrice environnement et cadre de vie, **Département de l'Hérault** (coordonnées sur demande au service presse)*